### SIG - SI

## UN S I G

# pour les petites communes

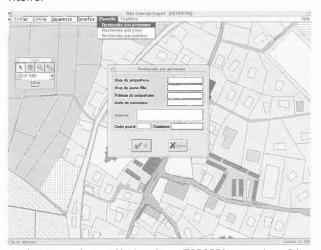
#### Jean-Luc Desgrandchamps (Ingénieur - Topordi)

Depuis quelques mois, les SIG connaissent un réel engouement avec une progression d'environ 100 % par an depuis 1993.

Les petites communes sont maintenant partie prenante sur ce marché en voie de démocratisation.

Plusieurs raisons peuvent rendre compte de ce développement:

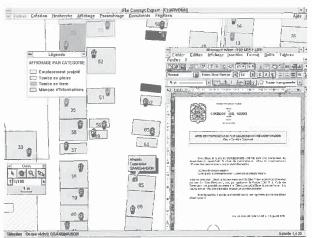
• le système d'information est un des seuls, sinon le seul équipement qui permette à un organisme indépendamment de sa taille de centraliser la totalité des informations nécessaires à une gestion optimisée de son territoire.



Application «cadastre» développée par TOPORDI sur une base Géo Concept (ALSOFT). Recherche de parcelles par propriétaires.

Il constitue de ce fait un outil de gestion et d'aide à la décision performant. Le système d'information géographique par son aspect cartographique propose au système d'information une 3ème dimension, la dimension spatiale. Les collectivités peuvent ainsi visualiser et interroger leurs données (réseaux, cadastres, populations...) dans un référentiel commun constitué par le territoire dont elles assurent la gestion.

- Les progrès de la micro informatique et des softs (logiciels) ont conjugué deux phénomènes qui favorisent l'équipement des collectivités : la baisse du coût d'acquisition des matériels et logiciels et une forte diminution de la qualification requise pour l'exploitation quotidienne du système.
  - · Les nouvelles technologies de levers topogra-



Application «cimetière», courriers automatiques après recherche.

phiques (traditionnelles ou GPS) ou de digitalisation ont largement diminué les coûts des données graphiques. Plus généralement, l'informatique a contribué à réduire le coût des informations ; la base de données cartographiques s'enrichissant au fil du temps et des recollements.

• Quelques sociétés se sont investies dans le développement d'applications destinées aux petites communes qui n'ont souvent pas d'informaticien pour exploiter le système. Les utilisateurs sont dans la plupart des cas les techniciens ou le(s) secrétaire(s), d'où la nécessité de convivialité et d'applications mettant en œuvre leur technicité.

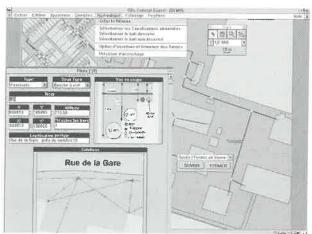
## QUE DEMANDENT LES PETITES COMMUNES AU SIG ?

Il serait par trop simpliste de classer les communes par taille de population et de faire correspondre un type de besoin à chaque classe.

L'historique, le vécu de la commune et de ses décideurs sont également à analyser avant toute proposition qui ne correspondrait pas à la demande communale.

Il y a néanmoins quelques points sur lesquels la quasi-majorité des décideurs se retrouvent : le système se doit d'être "solide, convivial" avec des applications "presse-bouton" et garantir à la commune "la plus grande autonomie possible", à des coûts "abordables" sur une même plate-forme logicielle pour garantir l'homogénéité du système.

## SIG - SIG



Application «réseau d'eau», visualisation de la fiche d'information d'après un simple double-clic sur la bouche à clef.

En fonction de sa structure, chaque commune a besoin d'informations et d'une organisation du système d'information.

#### LES BESOINS INFORMATIONNELS

Une configuration "s'impose" quelle que soit la commune. Il est nécessaire de disposer d'une carte du territoire, qui constituera la base du référentiel commun. Les bandes DGI (fichiers des propriétaires, bâti...) peuvent alors alimenter le système.

A cette configuration basique s'ajoute la gestion de l'urbanisme (POS, permis de construire, déclaration d'intention d'aliéner...) quand la population communale atteint plusieurs milliers d'habitants et que la commune ne confie pas cette gestion à un autre organisme (DDE).

Ensuite, en fonction de l'historique (traditions, contrats...) et plus secondairement de leur taille, les communes régissent ou concèdent l'adduction d'eau et d'assainissement (eaux usées, pluviales).

Mais quel que soit le mode d'exploitation appliqué, les communes souhaitent souvent disposer des informations concernant les réseaux qui sillonnent leur territoire (eaux, eaux usées, EDF, éclairage public, gaz, télécom...).

Avec les applications de gestion cadastrale, de l'urbanisme et des réseaux, les applications "métiers»

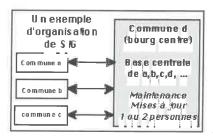
les plus demandées concernent la voirie, le mobilier urbain et très fréquemment le cimetière. Ce site connaît en effet une législation complexe et une gestion approximative engagerait pénalement le maire et la commune.

#### LES BESOINS ORGANISATIONNELS

La nécessité de bien connaître et maîtriser les objets composant le territoire communal est la même pour toutes les communes, indépendamment de leur taille. Mais les moyens humains et financiers qui peuvent être engagés pour la mise en place et l'exploitation du SIG sont bien différents.

Certaines peuvent s'engager seules sur cette voie, d'autres non. Pour ces dernières, il est tout à fait possible de s'équiper à travers des structures qu'elles connaissent bien maintenant : l'intercommunalité.

Cette solution SIG associative présente de multiples avantages : faibles coûts d'acquisition des logiciels, de la maintenance, de la mise à jour et de l'exploitation de la base de données.



Un exemple de représentation de cette architecture est présentée ci-contre.

Naturellement, en fonction de l'étendue du territoire intercommu-

nal et des possibilités de chacun, ce schéma peut se décliner de différentes façons (plusieurs sites serveurs, mise à jour partielle de communes...).

Ainsi, les communes peuvent, quelle que soit leur taille, s'équiper d'outils de gestion et d'aide à la décision performants sans augmenter la fiscalité communale : les économies réalisées après la mise en fonctionnement du système rentabiliseront rapidement l'investissement.

(Les images d'application qui illustrent le texte sont issues des SIG de la société «Topordi», 20 avenue de la Gare - 70140 Valsy)



#### communique à toute sa clientèle

que la **Société COLLINET**, présente dans le monde de la Topographie depuis 20 ans, assure la commercialisation des produits **GEODIMETER** pour les départements suivants :

09 - 50 - 14 - 61 - 29 - 72 - 22 - 35 - 53 - 45 - 41 - 56 - 44 - 49 - 37 - 85 - 86 - 79 - 16 - 17 - 33 - 87 - 24 - 47 - 40 - 32 - 82 - 64 - 31 - 65.

#### **ETS COLLINET**

Agence ATLANTIQUE Parc Atlantis - 222-224, avenue du Saint-Laurent

44811 SAINT-HERBLAIN Cedex

Tél.: 40.92.04.51 - Fax: 40.92.05.38

#### **ETS COLLINET**

Agence AQUITAINE
21, rue Georges-Courteline
33140 VILLENAVE-D'ORNON

Tél.: 56.87.88.04 - Fax: 56.87.90.74